

RÉFÉRENCE :

**Recteur/Rectrice (Secrétaire général adjoint/Secrétaire générale adjointe)  
de l'Université des Nations Unies**

Les Nations Unies invitent les candidates potentiels à postuler pour le poste de recteur(trice) de l'Université des Nations Unies (UNU). Le Recteur actuel de l'Université, M. David M. Malone verra son mandat arriver à expiration le 28 février 2023.

Conformément au paragraphe 1 de l'article V de la Charte de l'Université des Nations Unies, le Conseil de l'Université nomme un Comité des candidatures chargé de dresser une liste de candidats au poste de recteur(trice).

Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées sont invités à proposer des candidatures.

Conformément aux procédures adoptées par le Conseil de l'Université, nous lançons dès à présent la procédure de sélection pour que le nouveau recteur ou la nouvelle rectrice puisse être officiellement nommé(e) avant la fin du mandat du Recteur en exercice.

En vertu du paragraphe 2 de l'article V de la Charte de l'Université des Nations Unies, le recteur ou la rectrice est nommé(e) normalement pour cinq ans et son mandat peut être renouvelé pour une deuxième période de cinq ans. On trouvera décrites au paragraphe 3 de l'article V les fonctions et responsabilités du (de la) recteur(trice), dont les émoluments et les indemnités correspondent à ceux d'un(e) secrétaire général(e) adjoint(e) dans le système des Nations Unies.

---

***Contexte***

L'UNU est la branche universitaire des Nations Unies et, depuis quarante ans, elle est l'un des principaux centres d'étude et d'analyse des problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité. Entièrement financée par des contributions volontaires, l'UNU compte plus de 400 chercheurs répartis dans 12 pays. Ses travaux, qui couvrent l'ensemble des 17 objectifs de développement durable, génèrent des connaissances utiles à l'élaboration de politiques, l'objectif étant d'amener un changement positif à l'échelle planétaire, conformément aux buts

et principes de la Charte des Nations Unies. L'ONU collabore avec de nombreux organismes des Nations Unies, grands établissements universitaires et centres de recherche. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : <https://unu.edu>.

Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation dans laquelle le (la) candidat(e) précisera en quoi ses qualifications et son expérience répondent aux exigences, d'un curriculum vitae, d'une liste de publications et d'une notice personnelle de l'ONU (P.11) remplie et signée, qui peut être téléchargée à l'adresse <https://unu.edu/about/unu-services/hr/applying-for-a-position#files>.

Toutes les candidatures seront traitées en toute confidentialité et les candidates et candidats présélectionné(e)s seront notifié(e)s directement. Ils (elles) seront alors soumis(es) à une évaluation et leurs antécédents et références seront vérifiés, y compris pour tout ce qui touche au respect des droits humains et aux conflits d'intérêt.

Les candidatures doivent être envoyées au Comité des candidatures du Rectorat de l'Université, à l'adresse suivante : [rectorship@unu.edu](mailto:rectorship@unu.edu) au plus tard le **15 juillet 2021**. Une lettre similaire a été envoyée par la Directrice générale de l'UNESCO à ses États membres.

### ***Qualifications et compétences recherchées***

Les candidat(e)s au poste de recteur(trice) de l'Université des Nations Unies doivent avoir l'expérience de la direction d'un établissement universitaire ou d'un institut de recherche, ainsi que de l'environnement international et de la coopération scientifique à l'échelle internationale. Ils (elles) devront en outre démontrer qu'ils (elles) connaissent les enjeux contemporains en ce qui concerne le développement et l'élaboration des politiques et qu'ils (elles) savent faire comprendre les résultats de la recherche à celles et ceux qui seront appelé(e)s à prendre des décisions. Ils (elles) doivent également avoir mené avec succès des actions de collecte de fonds.

Le (la) candidat(e) devra être bien connu(e) de la communauté internationale et être attaché(e) aux principes et idéaux des Nations Unies. Il (elle) devra être capable de tisser et de maintenir des liens de coopération étroits, l'Université collaborant avec de multiples personnalités et gouvernements, établissements de recherche et centres de formation dans le monde entier. Le Secrétariat de l'ONU espère que des femmes figureront parmi les candidats proposés.

### ***Connaissances linguistiques***

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste à pourvoir, la maîtrise de l'anglais est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle de l'Organisation est un atout.

### ***Vérification des antécédents en matière de respect des droits humains***

Qu'il (elle) soit postulé à titre individuel, tout(e) candidat(e) présélectionné(e) devra attester sur l'honneur qu'il (elle) n'a pas commis d'infraction pénale, ni été condamné(e) ou poursuivi(e) pour une telle infraction, et n'a nullement été impliqué(e), du fait de quelque action ou omission, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

### ***Conflits d'intérêts***

Les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies doivent faire preuve des plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Il incombe aux cadres supérieur(e)s, en particulier, de donner l'exemple pour faire observer les normes de déontologie de l'Organisation.

Il y a conflit d'intérêts lorsque, du fait de quelque action ou omission de sa part, l'intérêt personnel du (de la) fonctionnaire vient nuire à l'exercice de ses fonctions ou compromet son intégrité, son indépendance et son impartialité. Un risque de conflit d'intérêts peut découler de l'exercice, par le (la) fonctionnaire, d'une profession ou d'un emploi en dehors de l'Organisation, de sa participation à des activités extérieures, y compris politiques, de son acceptation de quelque don, distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération provenant de sources extérieures à l'Organisation, ou de ses placements financiers. Le (la) fonctionnaire ne peut notamment accepter d'aucun gouvernement ni distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération ni don quelconques (art. 1.2 j) du Statut du personnel).

Les cadres supérieur(e)s sont tenu(e)s de signaler sans délai à l'Organisation tout conflit d'intérêts, réel ou supposé. Afin d'éviter toute influence familiale, tout traitement préférentiel ou tout conflit d'intérêts, réels ou supposés, pouvant découler de telles situations, le Règlement du personnel de l'ONU dispose que l'Organisation n'engage ni les père et mère, ni les fils, fille, frère ou sœur du (de la) fonctionnaire (disposition 4.7 a) du Règlement du personnel).

Les candidat(e)s présélectionné(e)s sont également tenu(e)s de remplir une déclaration d'intérêts, qui permettra de déceler d'éventuels conflits d'intérêts avant leur recrutement et de prévenir et gérer en amont, dans la mesure du possible et en temps utile, les situations dans lesquelles leurs intérêts personnels pourraient entrer en conflit ou sembler en conflit avec ceux de l'Organisation des Nations Unies, s'ils (si elles) étaient nommé(e)s au poste faisant l'objet de la présente note.

3 mai 2021



UNITED NATIONS  
UNIVERSITY

**Recteur/Rectrice (Secrétaire général adjoint/Secrétaire générale adjointe)  
de l'Université des Nations Unies**

**Tokyo (Japon)**

L'Université des Nations Unies (UNU) recrute un(e) recteur/rectrice.

**À propos de l'Université des Nations Unies :** L'UNU est la branche universitaire des Nations Unies et, depuis quarante ans, elle est l'un des principaux centres d'étude et d'analyse des problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité. Entièrement financée par des contributions volontaires, l'UNU compte plus de 400 chercheurs répartis dans 12 pays. Ses travaux, qui portent sur l'ensemble des 17 objectifs de développement durable, génèrent des connaissances utiles à l'élaboration de politiques, l'objectif étant d'amener un changement positif à l'échelle planétaire, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. L'UNU collabore avec de nombreux organismes des Nations Unies, grands établissements universitaires et centres de recherche. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : <https://unu.edu>.

**Le poste :** Plus haut(e) responsable académique et administratif(ve) de l'Université, le recteur/la rectrice assume la responsabilité générale de la direction, de l'organisation, de l'administration et des programmes de l'Université. Il (elle) est nommé(e) par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies après consultation de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le (la) titulaire du poste a le grade de secrétaire général(e) adjoint(e) et effectue de nombreux déplacements à l'étranger.

**Qualifications requises :** Diplôme universitaire du niveau du master, la préférence étant donnée à un doctorat. Le (la) candidat(e) retenu(e) doit avoir un parcours académique notable et montrer qu'il (elle) a mené des travaux de recherche de qualité au cours de sa carrière. Il (elle) doit en outre montrer qu'il (elle) connaît les enjeux contemporains en matière de développement et d'élaboration des politiques et qu'il (elle) sait faire comprendre les résultats de la recherche à ceux qui seront appelés à prendre des décisions. Une expérience avérée de la gestion en tant que directeur/directrice d'une université ou d'un centre de recherche est requise. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

**Qualifications et caractéristiques souhaitables :** Le (la) candidat(e) devra être bien connu(e) de la communauté internationale, avoir une expérience de la gestion des relations avec les donateurs et de la collecte de fonds pour des organisations, et connaître les principes et idéaux de l'Organisation des Nations Unies, les comprendre et y être attaché(e). Il (elle) devra être capable de maintenir des liens de coopération

étroits avec des personnalités, gouvernements et établissements de recherche dans le monde entier afin de promouvoir la coopération scientifique, faire preuve de dynamisme et d'initiative au service des objectifs de l'ONU et montrer un engagement manifeste en faveur des questions de genre et de diversité. La maîtrise d'une autre langue officielle de l'ONU est souhaitable.

**Date d'entrée en fonctions prévue :** le 1<sup>er</sup> mars 2023.

**Durée du contrat :** L'engagement initial est de cinq ans, renouvelable une fois.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées. L'ONU tient à ce que son personnel comprenne autant de femmes que d'hommes et souhaite que la représentation géographique soit aussi diverse que possible. Elle applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel, de l'abus d'autorité et de la discrimination.

**Rémunération :** L'Université offre une rémunération intéressante correspondant à celle d'un secrétaire général adjoint, qui comprend un traitement annuel net et une indemnité de poste reflétant le coût de la vie à Tokyo. Les prestations et avantages comprennent notamment 30 jours de congé annuel, des prestations pour charges de famille, un régime de retraite et une assurance médicale.

**Procédure de candidature :** Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à envoyer leur candidature en anglais au comité de sélection de l'ONU, à l'adresse [rectorship@unu.edu](mailto:rectorship@unu.edu), le 15 juillet 2021 au plus tard.

La demande de candidature devra contenir les pièces justificatives suivantes :

- une lettre de motivation dans laquelle le (la) candidat(e) précisera en quoi ses qualifications et son expérience répondent aux exigences,
- un curriculum vitae,
- une liste de publications,
- une notice personnelle de l'ONU (formulaire P.11) remplie et signée, qui peut être téléchargée à l'adresse suivante : <https://unu.edu/about/unu-services/hr/applying-for-a-position#files> ; Les candidat(e)s sont prié(e)s de ne pas utiliser les formulaires similaires fournis par d'autres organismes des Nations Unies.

### **Connaissances linguistiques**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste à pourvoir, la maîtrise de l'anglais est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle de l'Organisation est un atout.

### **Vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme**

Le Secrétariat souligne que, conformément à la politique de nomination des candidat(e)s, il incombe au Gouvernement de s'assurer que les candidat(e)s qu'il propose n'ont jamais été condamné(e)s et ne font pas l'objet d'enquêtes ou de

poursuites judiciaires pour infraction pénale ou pour violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Si le (la) candidat(e) proposé(e) a fait l'objet d'une enquête ou a été accusé(e) ou poursuivi(e) pour infraction pénale sans qu'il y ait eu condamnation, le Gouvernement est prié de donner des renseignements sur les enquêtes ou poursuites en question. Il est aussi prié d'attester par écrit n'avoir connaissance d'aucune allégation selon laquelle son (sa) candidat(e) aurait été impliqué(e), du fait de quelque action ou omission, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

Qu'il (elle) soit proposé(e) par un État Membre ou qu'il (elle) postule à titre individuel, tout(e) candidat(e) présélectionné(e) devra attester sur l'honneur qu'il (elle) n'a pas commis d'infraction pénale, ni été condamné(e) ou poursuivi(e) pour une telle infraction, et n'a nullement été impliqué(e), du fait de quelque action ou omission, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

### **Conflits d'intérêts**

Les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies doivent faire preuve des plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Il incombe aux cadres supérieur(e)s, en particulier, de donner l'exemple pour faire observer les normes de déontologie de l'Organisation.

Il y a conflit d'intérêts lorsque, du fait de quelque action ou omission de sa part, l'intérêt personnel du (de la) fonctionnaire vient nuire à l'exercice de ses fonctions ou compromet son intégrité, son indépendance et son impartialité. Un risque de conflit d'intérêts peut découler de l'exercice, par le (la) fonctionnaire, d'une profession ou d'un emploi en dehors de l'Organisation ; de sa participation à des activités extérieures, y compris politiques, de son acceptation de quelque don, distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération provenant de sources extérieures à l'Organisation, ou de ses placements financiers. Le (la) fonctionnaire ne peut notamment accepter d'aucun gouvernement ni distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération ni don quelconques (art. 1.2 j) du Statut du personnel).

Les cadres supérieur(e)s sont tenu(e)s de signaler sans délai à l'Organisation tout conflit d'intérêts, réel ou supposé. Afin d'éviter toute influence familiale, tout traitement préférentiel ou tout conflit d'intérêts, réels ou supposés, pouvant découler de telles situations, le Règlement du personnel de l'ONU dispose que l'Organisation n'engage ni les père et mère, ni les fils, fille, frère ou sœur du (de la) fonctionnaire (disposition 4.7 a) du Règlement du personnel).

Les candidat(e)s présélectionné(e)s sont également tenu(e)s de remplir une déclaration d'intérêts, qui permettra de déceler d'éventuels conflits d'intérêts avant leur recrutement et de prévenir et gérer en amont, dans la mesure du possible et en temps utile, les situations dans lesquelles leurs intérêts personnels pourraient entrer en conflit ou sembler en conflit avec ceux de l'Organisation des Nations Unies, s'ils (si elles) étaient nommé(e)s au poste faisant l'objet de la présente note.